

La politique nourricière de l'agglomération Strasbourgeoise

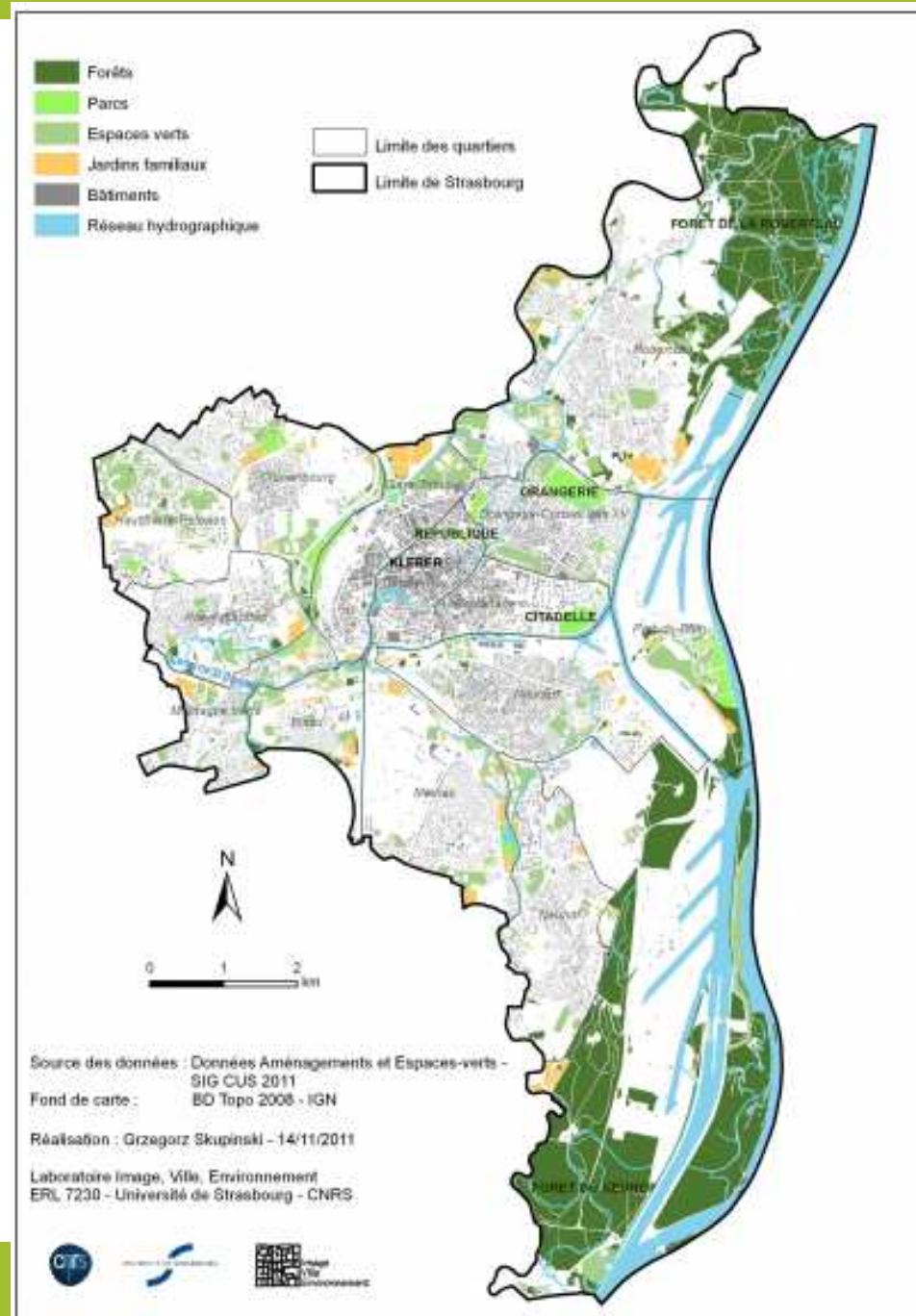
Club Ecoquartier - NatureParif
24 novembre 2014

1. Présentation du territoire

La ville de Strasbourg:

(chiffres 2010)

- 275 500 habitants
- 7 827 ha
- 1 250 ha de forêts périurbaines
- 800 ha de réserve naturelle nationale
- 420 ha déclarés à la PAC
- 4785 jardins familiaux
- 16 jardins partagés (9 500 m²)
- 3 Potagers urbains collectifs (1 600 m²)



1. Présentation du territoire

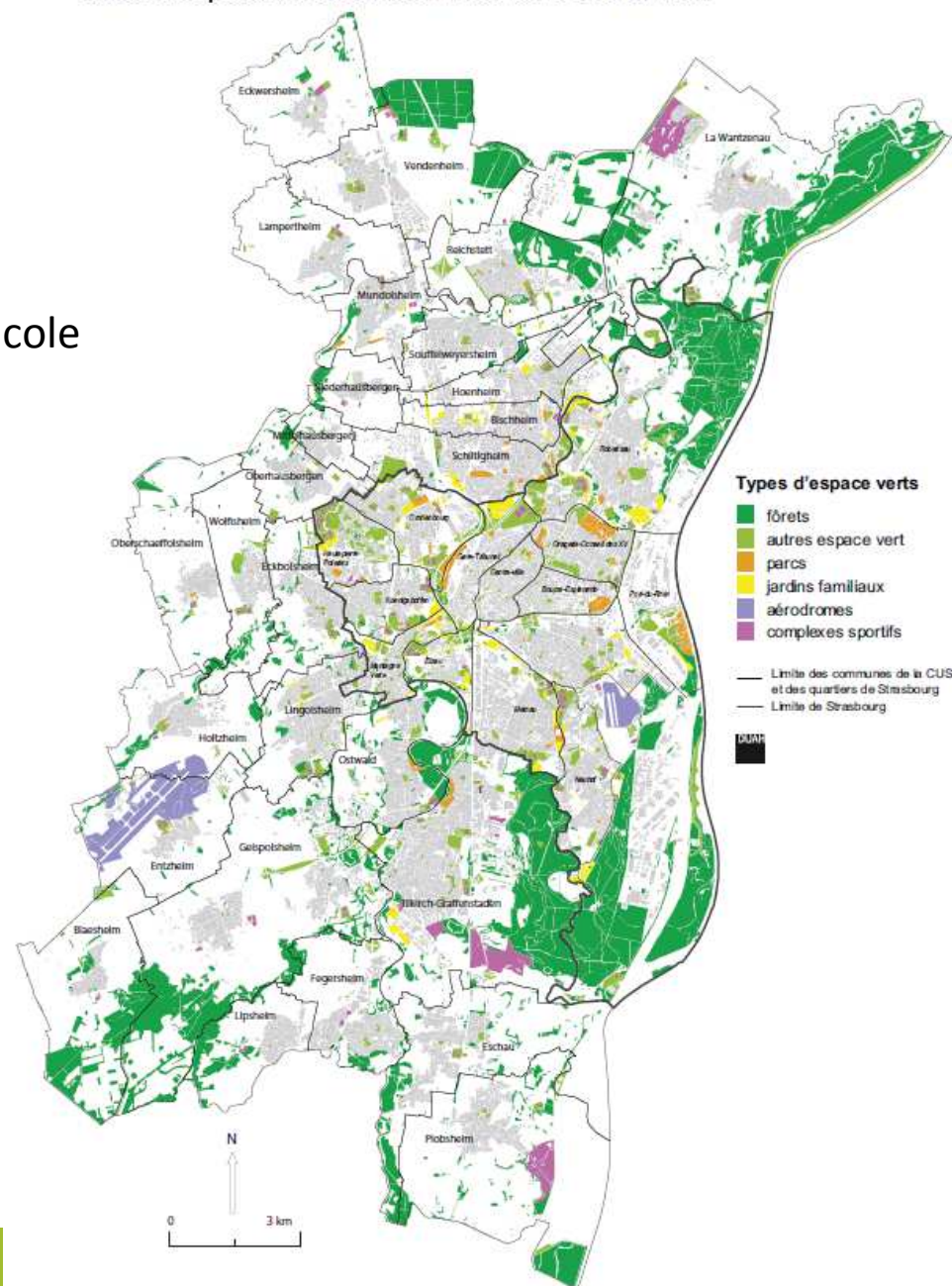
La Communauté urbaine de Strasbourg

(Chiffres de 2010)

- 28 communes
- 476 000 habitants
- 31 570 ha dont 1/3 urbanisé – 1/3 naturel – 1/3 agricole
- 3 200 ha de forêt rhénane
- > 250 km de cours d'eau



Forêts et espaces verts sur le territoire de la CUS en 2011

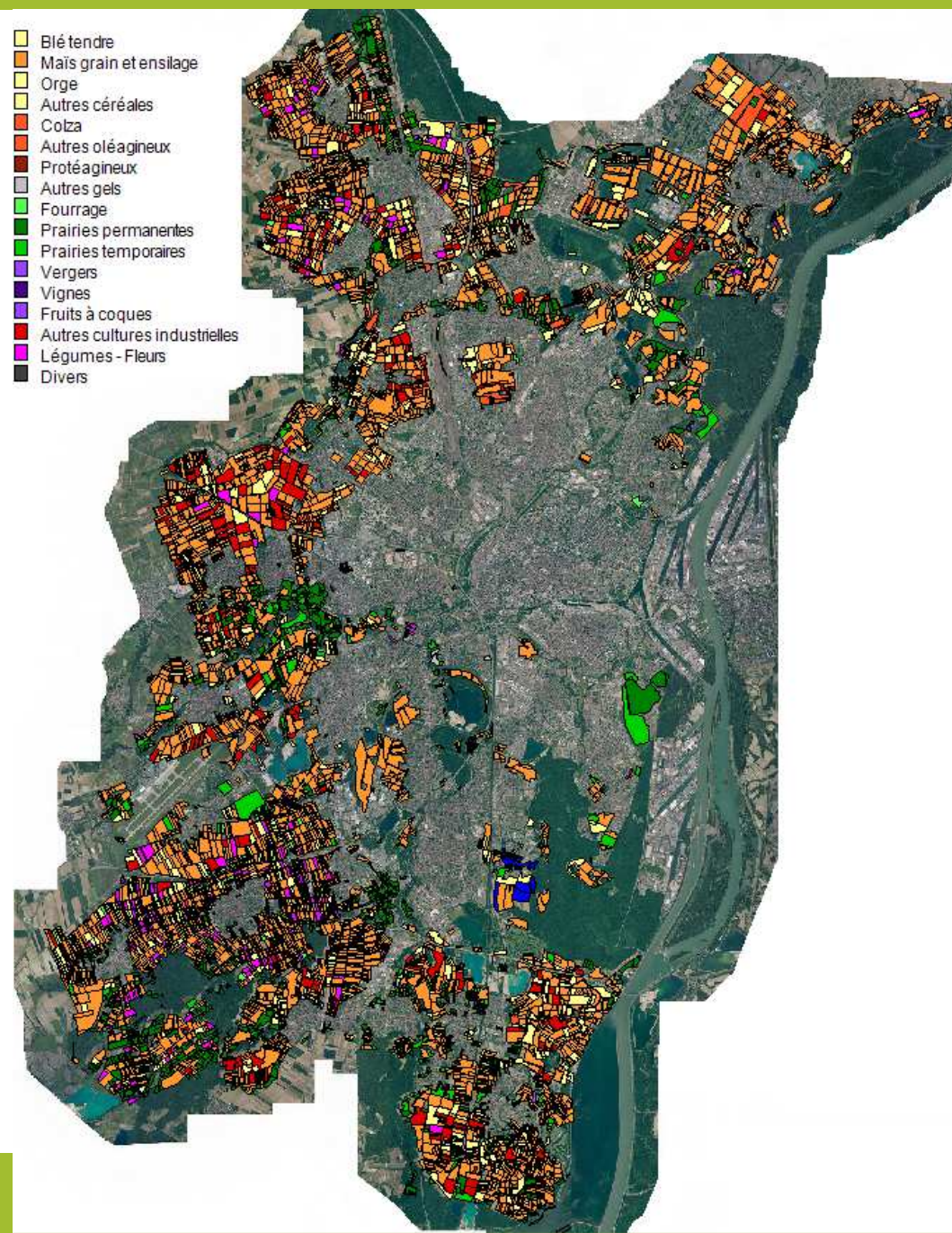


1. Présentation du territoire

L'agriculture de la CUS

- 10 400 ha de terres agricoles déclarées à la PAC
- 2 800 ha classés à urbaniser
- 200 agriculteurs dont 1 sur 2 est double actif
- 1 ha sur 2 cultivé en maïs
- 8 ha sur 10 en cultures industrielles
- 9 exploitations laitières (dont 3 spécialisées)
- 7 exploitations en AB soit 53 ha
- 1/3 des exploitations font plus de 50% du CA en circuits courts

**Entre 2000 et 2010: 360 ha urbanisés
et 100 exploitations disparues**



2. La politique agricole de la collectivité

L'agriculture dans la collectivité

2 postes de chargés de mission agriculture...

→ Au sein de la **Direction du Développement Economique et de l'Attractivité**

→ Au sein du **Service Environnement et Ecologie urbaine**

... En lien avec de nombreux services...

→ Politique foncière et immobilière

→ Prospective et planification territoriale

→ Projets urbains

→ Géomatique et connaissance du territoire

→ Police du bâtiment

Etc...

... Pour des actions en fonction **des compétences** de la collectivité:
développement économique, gestion des marchés, de foncier, etc.



**Postes cofinancés par
l'Agence de l'Eau Rhin Meuse**

→ Eau

→ Déchets

→ Espaces Verts

→ Communication

→ Marchés

2. La politique agricole de la collectivité

Le partenariat entre Collectivité et CARA

Une **convention cadre** 2010-2014

Trois programmes d'actions 2010/2011, 2012/2013 et 2014

Des conventions financières (CUS/CA et CUS/OPABA)



Un **Comité de Pilotage**

8 représentants Collectivité

8 représentants de la profession



4 axes:

Préserver les espaces agricoles et maintenir les exploitations agricoles

Développer les circuits courts et de proximité

Développer une production agricole durable et de proximité

Renforcer le lien entre agriculteurs et citoyens

3. Développer les circuits courts et de proximité

Développer l'accès aux produits locaux

- Distribution de paniers
- création d'outils de communication
- accompagnement d'un projet de magasin producteurs en centre ville
- augmentation de la part de produits locaux et/ou bio dans la restauration collective
- favoriser l'installation de Jeunes maraichers sur les terres de la collectivité



4. Développer une production durable et de proximité

Développer une production agricole durable et de proximité

- Actions de sensibilisation et accompagnement à la conversion en AB et à la diversification
- Expérimentation d'entretien d'espaces verts et naturels par le pâturage
- Expérimentation de gestion en cycle court et de valorisation par l'agriculture des déchets verts
- Mise en place de clauses environnementales
- Lancement d'une réflexion sur l'articulation entre TVB et agriculture
- Mise en place d'une stratégie de protection de la ressource en eau



5. Renforcer le lien entre agriculteurs et citadins

Un évènementiel annuel au mois de juin

Trois éditions de la Ferme en Ville

- Présentation de l'agriculture, avec un fil rouge (agriculture locale, circuits courts, du blé au pain)
- Présence des animaux et matériels de la ferme
- Petite restauration et mobilisation des filières agricoles et des agriculteurs
- Accueil spécifique pour les scolaires (environ 1000 élèves)



Deux éditions du Tour des Fermes

Des portes ouvertes dans les fermes partenaires accessible par des circuits cyclables, animations autour du matériel agricole, des filières, ...

6. Préserver les espaces agricoles et maintenir les exploitations agricoles

L'agriculture dans le PLU

Méthode :

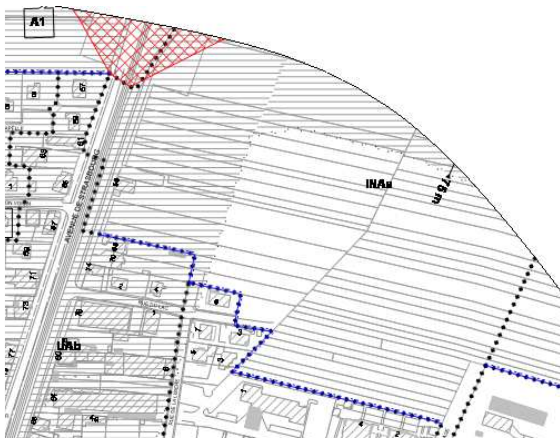
Concertation avec la profession agricole à chaque étape (PADD, Règlement, zonage, OAP)

Recensement des projets de développement des entreprises agricoles par communes

Identification des circulations des engins agricoles

Outils :

- Zonage : délimitation des zones agricoles pérennes (450 ha reclassés A ou N)
- Constructibilité : zone agricole non constructible par défaut mais délimitation des zones de constructibilité agricole en concertation avec les communes
- Orientation d'Aménagement et de Programmation : par secteur
par thématique: OAP Trame Verte et Bleue



6. Préserver les espaces agricoles et maintenir les exploitations agricoles

Gestion volontariste des propriétés de la collectivité

Définition d'une procédure d'attribution des terres libres

- Analyse de la qualité sanitaire sols et eau si des risques sont identifiés
- Dossier de candidature
- Critères d'attribution : JA, projets de maraichage, AB ou compensation des emprises
- Inclusion de clauses environnementales

Pérenniser les contrats de location en bail rural lorsque les terrains sont classés en A ou N

Généralisation des clauses environnementales lors des renouvellements de baux

6. Préserver les espaces agricoles et maintenir les exploitations agricoles

La prise en compte de l'activité agricole dans les projets d'urbanisation



Concertation en amont des projets urbains

- Diagnostic agricole du périmètre d'étude pour évaluer l'impact du projet sur l'économie agricole
- Information aux agriculteurs concernés par les emprises

Elaboration d'un protocole d'indemnisation et compensation économique

- Indemnité pour perte de revenu (protocole départemental 2001)
- Indemnité pour destruction des éléments d'actif
- Indemnité de reconstitution des éléments d'actif

L'agriculture, une activité économique à intégrer dans les projets

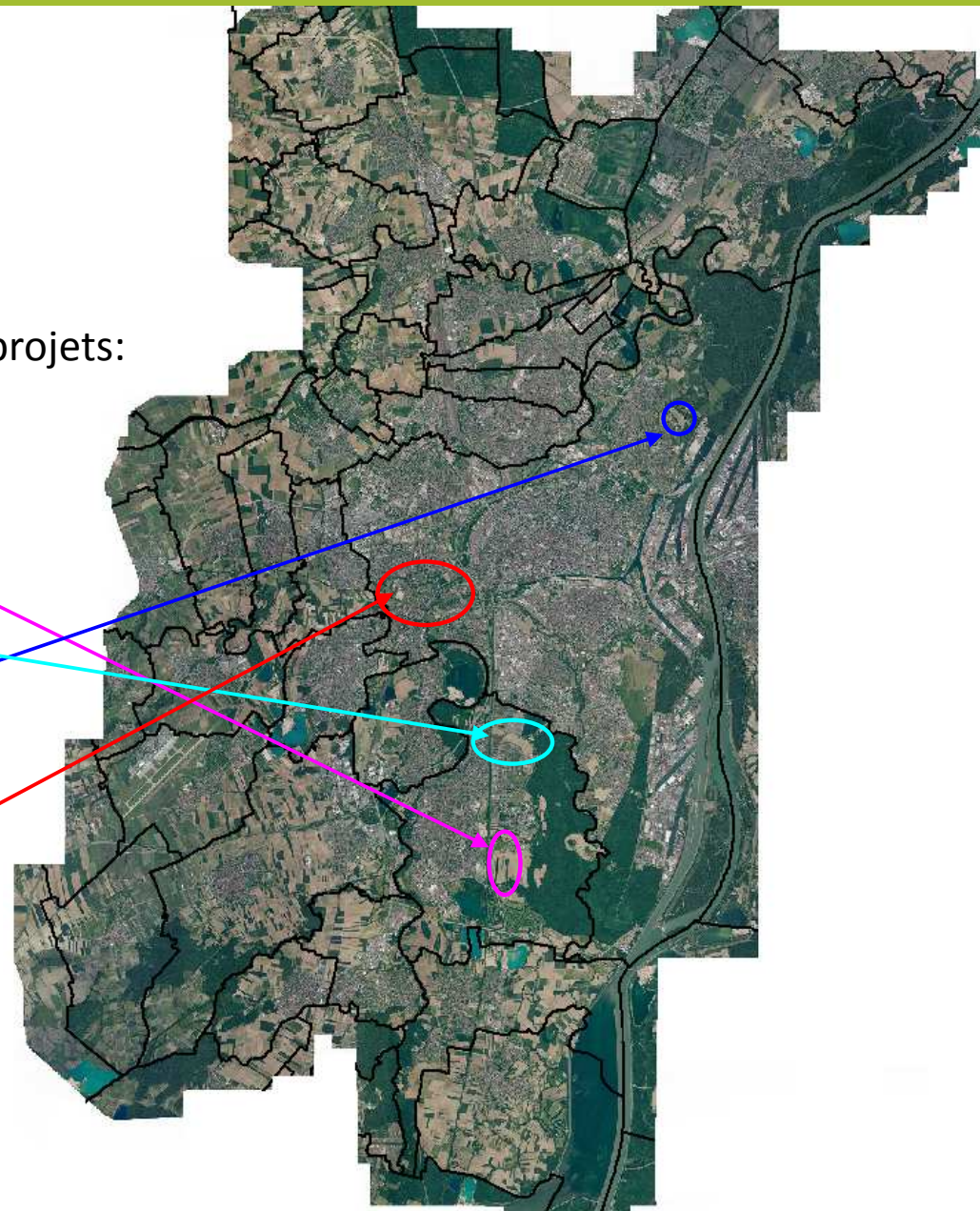
- Prise en compte de l'agriculture au titre des activités économiques à développer sur site
- Réalisation d'un guide des caractéristiques à intégrer dans la conception des aménagements urbains pour la circulation des véhicules agricoles et agro-industriels

6. Préserver les espaces agricoles et maintenir les exploitations agricoles

Quelques illustrations

Prise en compte de l'agriculture à différents stade des projets:

- Dans les **projets déjà réalisés** :
 - Parc d'innovation d'Illkirch
- Dans les **projets en cours** :
 - ZAC Baggersee
- En **amont des projets**:
 - Agro-quartier de la Mélanie
- Cas particuliers du Parc Naturel Urbain Ill Bruche



Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

- Une zone d'activité déjà existante, non intégralement commercialisée, qui accueille de nouvelles entreprises
- une gestion agricole transitoire des parcelles en attente d'urbanisation



-Compenser, à l'intérieur du Parc d'Innovation, les pertes de terres subies par 3 agriculteurs en raison du projet d'implantation d'une entreprise sur 9 ha

-Mise en place de COP

- Redistribuer les terres agricoles à chaque installation d'entreprise



6. Préserver les espaces agricoles et maintenir les exploitations agricoles

ZAC Baggersee

- Volonté d'aménager une zone urbaine encore agricole
- besoin fort en logement
- bonne accessibilité en TC et infrastructures
- volonté de valorisation de l'existant
- dernier espace ouvert entre la forêt de Neuhoft-Illkirch et la forêt d'Ostwinckel
- volonté d'intégrer une dimension nourricière dans le projet: maintien d'une activité maraîchère en pied d'immeuble



6. Préserver les espaces agricoles et maintenir les exploitations agricoles



L'agro-quartier Mélanie

- Des objectifs de construction de logement (> 1000 logements /ha) dans le PLH
 - Une zone de transition vers la Forêt de la Robertsau (secteur NATURA 2000)
 - contrainte du PPRT du port aux pétroles (situé à 1km au sud ouest)
- Cohabitation entre habitats et agricultures pour conserver des espaces de productions
- Avec des agriculteurs professionnels
 - par les habitants du futur quartier

6. Préserver les espaces agricoles et maintenir les exploitations agricoles

Le Parc Naturel Urbain (PNU)

Des identités dynamiques pour les 3 quartiers

- **Koenigshoffen :**
Intérêt archéologique
Ancien tissu industriel
Le paysage du coteau
→ art et artisanat
- **Montagne verte :**
Auberges, rivières
Propriétés des brasseurs
→ tourisme vert, camping, loisirs
- **Elsau :**
Rural, île
→ agriculture, jardins, prairies, habitat au vert

Enjeux

- Des **espaces ouverts à préserver et valoriser**
 - **Articuler** ville (activités logements, loisirs) et natures
- **l'agriculture comme un lien social dans les quartiers, qui produit des légumes pour nourrir la ville, qui entretient les espaces verts, qui structure le paysage**





Merci pour
votre
attention